

FUKUSHIMA... NI OUBLI! NI PARDON!

(octobre 2024)

La catastrophe de Fukushima est peu à peu oubliée en France où la formule « Fukushima zéro mort » d'un Jancovici a été divulguée presque avec délectation, ce qui nous a beaucoup choqués et peiné. Il y a, au contraire, des morts, des malades, des souffrances innombrables... mais surtout, on ne doit pas réduire les conséquences d'un accident nucléaire au nombre de morts ou de personnes évacuées : depuis les bombes de Hiroshima-Nagasaki et plus de 2 000 essais (explosions), puis les accidents, le nucléaire militaire et civil contamine l'environnement et impacte durablement les vivants et la santé des humains par l'irradiation. De plus, les accidents majeurs comme à Tchernobyl et à Fukushima engendrent des bouleversements non seulement au niveau individuel mais aussi dans des groupes humains et territoires entiers.

Pourtant, les autorités japonaises font tout pour minimiser les conséquences de la catastrophe. Dans de vastes territoires contaminés à l'intérieur et hors du département de Fukushima où la dose annuelle d'exposition autorisée dépasse la limite civile d'1 mSv par an, la grande majorité de la population n'a pas été évacuée et continue à y vivre sans aucune protection.

Car après l'accident, le gouvernement japonais a relevé, pour la phase «post-accidentelle» des territoires contaminés, la dose maximale d'exposition à 20 mSv par an, c'est la norme qui ne s'applique qu'aux travailleurs adultes du nucléaire. Cette norme censée être révisée à la baisse est toujours en vigueur plus de 13 ans après le début de l'accident.

Ainsi, les directives d'évacuation officielle ont été progressivement levées pour réduire la surface des zones interdites au séjour, et pour faire croire au «retour à la normale» en incitant les réfugiés à revenir dans leur commune. Or, malgré la fin des aides publiques aux réfugiés évacués officiellement, une minorité des habitants, essentiellement des personnes âgées, décide d'y retourner vivre. Quant aux personnes qui ont quitté de leur propre chef des territoires contaminés en dehors de la zone d'évacuation officielle (les auto-évacués), la seule aide publique à l'hébergement a été supprimée depuis longtemps.

Les statistiques officielles comptent environ 26 000 réfugiés (août 2024), mais en réalité bien plus de personnes ont quitté leur commune et beaucoup d'entre eux n'y retourneront jamais. Qu'ils soient restés ou partis se réfugier, les habitants de la région ont perdu leur vie d'avant. Et les grands projets de la technologie de pointe sur la côte de Fukushima, vitrine de la « reconstruction » mis en avant et financés par le pouvoir public, servent avant tout à invisibiliser les victimes et les conséquences de l'accident.

En effet, on peut dire que les victimes sont abandonnées à leur sort. Depuis 2012, environ 14 000 victimes ont engagé la procédure au pénal contre trois anciens dirigeants de TEPCO, opérateur de la centrale Fukushima Daiichi. Le tribunal les a acquittés en 2019 malgré des preuves tangibles de la faute de la direction qui a reporté les travaux de prévention, pour des raisons financières, contre un éventuel tsunami gigantesque. Ce verdict inique a été confirmé en appel en janvier 2023. Quant à la trentaine de procès civils intentés par des victimes en action collective (environ 15 000 personnes) contre TEPCO et l'Etat japonais, pour certaines procédures, la partie civile a gagné non seulement contre TEPCO mais aussi contre l'Etat japonais, même en appel.

Or, en juin 2022, la Cour suprême s'est prononcée (3 juges contre 1), pour les 4 procédures arrivées à la juridiction suprême, contre la responsabilité juridique de l'Etat. Ce jugement va à l'encontre des faits établis au cours des procès incriminant les manquements de l'Etat

en matière de sûreté nucléaire. On peut supposer que les juges de la Cour suprême ont pu être influencés par la volonté du pouvoir exécutif qui préparait la relance du nucléaire. En effet, le gouvernement a fait adopter en mai 2023 les lois de la transformation énergétique qui permettent le redémarrage et le prolongement de la durée de vie des réacteurs existants, ainsi que la construction de nouveaux réacteurs. C'est le choix de relance à marche forcé anti-démocratique, exactement comme pour les dirigeants français alors même que l'industrie nucléaire du pays accumule les difficultés : perte du savoir-faire industriel, malfaçons et falsifications, incompetence en matière de sûreté, là aussi comme en France.

Concernant les conséquences sanitaires, en décrétant dès le début qu'il y en aurait pas, le gouvernement japonais n'a pas entrepris les enquêtes épidémiologiques. Il n'existe que des examens périodiques de la thyroïde auprès des mineurs de 0 à 18 ans vivant dans le département de Fukushima au moment de l'accident (environ 380.000 personnes). Car, on sait depuis la catastrophe de Tchernobyl que l'iode radioactif peut provoquer des cancers de la thyroïde. Bien que ce cancer soit très rare chez les enfants et adolescents (1 à 3 cas sur 1 million), on compte déjà à Fukushima 380 cas suspectés (327 confirmés après l'opération). Malgré cette incidence anormalement élevée, les autorités se refusent à reconnaître le lien de causalité avec l'accident et tentent de réduire la fréquence des examens sous prétexte fallacieux qu'il susciterait l'inquiétude des familles. Pourtant, de nombreux patients n'ont pu découvrir leur cancer de la thyroïde qu'avec ces examens périodiques. En janvier 2022, six jeunes parmi ces patients ont porté plainte contre l'opérateur TEPCO. À travers ce procès, ils veulent que le lien de causalité entre leur maladie et l'accident soit élucidé.

La centrale accidentée dégage toujours les rejets radioactifs, mais en plus, depuis le 24 août 2023, on a commencé à déverser dans la mer l'eau radioactive diluée, contenant le tritium, le strontium 90, le carbone 14, l'iode 129 etc. Le 9^e déversement est actuellement en cours ce qui portera à plus de 70 000 m³ la quantité d'eau radioactive lâchée dans l'océan. Malgré la protestation des populations au Japon et dans les pays riverains du Pacifique, cette opération de déversement est censée se répéter pendant trentaine d'années ou plus.

Sur le site de la centrale, environ 4 000 travailleurs interviennent chaque jour pour différentes tâches et pour parer à des problèmes qui surgissent l'un après l'autre. Certains opèrent des tâches pour lesquelles ils reçoivent de hautes doses d'irradiation. Depuis le début de l'accident, 14 travailleurs intervenant sur le site ont obtenu la reconnaissance de leur «maladies professionnelles» (leucémie, cancers divers). Comme la procédure de la reconnaissance est très difficile, on sait qu'il y a beaucoup plus de personnes souffrant de maladies radio-induites ou qui en sont décédées et qui n'apparaissent pas dans les statistiques, tout comme de nombreux habitants qui ont développé diverses pathologies après l'accident, dont certains sont déjà décédés.

Par respect pour les souffrances des populations, et au regard des conséquences graves et durables sur le vivant et l'environnement causées par l'accident nucléaire de Fukushima, nous avons le devoir de continuer à alerter les citoyens, contre la désinformation et le déni.

Ne défigurez pas la réalité de Fukushima, NI OUBLI! NI PARDON!

Yosomonet France <http://yosomonet.blog.fc2.com> / yosomonet@gmail.com

<https://www.facebook.com/groups/441991179693171>

Nos voisins lointains 3.11 <https://nosvoisinslointains311.home.blog/> / voisins311@gmail.com

https://www.facebook.com/Nos-Voisins-Lointains-311_Les-paroles-des-sinistrés-nucléaires-1610794892522102/

